



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYON SALVAGNY GOLF CLUB

La Tour de Salvagny, le 9 avril 2024

Cher(ère) membre,

Conformément aux statuts, j'ai l'honneur de vous informer que l'**Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi 24 avril 2024 au Club-house du golf après l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue à 18h00.**

Ordre du jour :

- Rapport moral du président sur l'exercice 2023
- Rapport du trésorier sur les comptes de l'exercice 2023
- Approbation des comptes de l'exercice 2023 (Résolution n° 1)
- Quitus au président et au trésorier (Résolution n° 2)
- Le point sur la saison 2023
- Perspectives 2024
- Pouvoir pour les formalités (Résolution n° 3)

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AG, merci de nous **déposer à l'accueil** du golf votre pouvoir avec **vos instructions de vote**, sans indiquer de mandataire car au-delà de 3 pouvoirs sur une même personne, le vôtre ne pourrait être pris en compte (statuts de l'AS).

Je vous prie de croire, cher(ère) membre, à mes sentiments golfigues et amicaux les meilleurs.

Le président de l'Association Sportive,

Pascal Sordet